

Savoirs disciplinaires et leur didactique I

UE 04

CATEGORIE : PEDAGOGIQUE	SECTION : Instituteur Primaire
	OPTION :
Année : BLOC 1	
Acronyme : NPU13STD1	
Langues d'enseignement : Français	
Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA Bâtiment 4C - 1er étage Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles	
Enseignant responsable : MONTILLA-RUBIANO M. - araceli.montilla@cnldb.be	
Autre(s) enseignant(s) de l'UE :	
Nombre d'heures : 75 h	Nombre de crédits : 6 ECTS (Facteur de pondération)
Niveau du cycle : 1	Période : Q1 & Q2
Cadre européen de certification : Niveau 6	
Liste des UE pré requises : Néant	
Liste des UE co requises : Néant	
Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant : Cours obligatoire dans le programme.	

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Instituteur Primaire** est capable de :

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

Autres connaissances ou compétences prérequis :

- Contenus linguistiques, grammaticaux et littéraires enseignés dans l'enseignement secondaire.
- Maîtrise du français standard écrit et oral

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Français 1 :
Objectifs :

- En accord avec les programmes d'études de l'enseignement fondamental et les socles de compétences, acquérir les savoirs linguistiques, grammaticaux et littéraires nécessaires à l'enseignement du français à l'école primaire.
- Maîtriser ces différents contenus et en proposer des applications didactiques.

Contenu :

- Introduction à la littérature de jeunesse (approfondissement U14-AA : Français)
- Introduction à la linguistique
- Grammaire de la phrase



Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Français 1 :

Cours magistraux, séances d'exercices, travaux pratiques, mises en situation, travail personnel et collectif.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session					
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral		
Français 1	75	6	100%	0%	0%	50%	0%	0%	0%	50%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

Méthode de calcul de la note finale d'une UE

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

Remarque :

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

- Note finale de l'UE : moyenne des examens de janvier et juin

- Réussite de l'unité : 10/20

Justifier la NR en 2de session :

* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est $\geq 10/20$.

Informations complémentaires :



Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de **Français 1**, l'étudiant est capable de :

pour le chapitre concernant la littérature de jeunesse :

- d'analyser un album ou roman de jeunesse à l'aide d'une grille d'analyse
- de comprendre et interpréter un album ou roman de jeunesse
- de comprendre et de commenter un article traitant de littérature de jeunesse

pour le chapitre concernant l'introduction à la linguistique

- de définir tous les concepts constitutifs de la linguistique (schéma de la communication/fonctions du langage/ phonème/graphème/morphème/...), de se les approprier au travers d'exercices et de les utiliser dans la conception des analyse de contenus.
- de s'appuyer sur ces définitions pour critiquer tout transfert didactique construit autour d'un de ces concepts (critique de propositions tirées de manuels scolaires, par exemple).
- d'élaborer un référentiel à destination d'enfants du primaire en adéquation avec ce cadre théorique

dans le chapitre concernant la grammaire de la phrase

- de classer les mots selon leur catégorie grammaticale en s'appuyant sur les critères de reconnaissance, de se les approprier au travers d'exercices et de les utiliser dans la conception des analyse de contenus.
- de déterminer la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots dans un groupe ou dans une phrase en s'appuyant sur les critères de reconnaissance, de se les approprier au travers d'exercices et de les utiliser dans la conception des analyse de contenus.
- de reconnaître la phrase et de la classer en s'appuyant sur les critères de reconnaissance - de s'approprier le concept au travers d'exercices et de l'utiliser dans la conception des analyse de contenus.
- d'analyser des phrases simples et complexes en s'appuyant sur les critères de reconnaissance
- de s'appuyer sur ces savoirs pour critiquer tout transfert didactique construit autour d'un de ces concepts (critique de propositions tirées de manuels scolaires, par exemple)

Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Français 1 :

Obligatoires :

- Grammaire : Braun, A., Cabillau, J.-F., Le français pour chacun. Plantyn.
- Code de terminologie grammaticale de 1991. CF
- Syllabus et documents de travail mis à disposition des étudiants sur le campus numérique.
- Albums et romans de jeunesse (à déterminer chaque année)

Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Français 1 :